



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

terrorisme

Question au Gouvernement n° 1911

Texte de la question

INTERPELLATION DU TUEUR PRÉSUMÉ DU MUSÉE JUIF DE BRUXELLES

M. le président. La parole est à M. Gérard Darmanin, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Gérard Darmanin. Monsieur le Premier ministre, samedi 24 mai dernier, Mehdi Nemmouche a perpétré un crime odieux au Musée juif de Bruxelles. La représentation nationale dans son ensemble, j'en suis sûr, partage la douleur des familles des victimes. Chacun ici condamne avec la plus grande force cette folie meurtrière.

L'auteur de cet acte ignoble a été interpellé suite à un contrôle et l'emballement médiatique s'est tourné vers deux villes. Je le dis en tant que maire de Tourcoing et aussi au nom de Guillaume Delbar, maire de Roubaix : que Mehdi Nemmouche ait vécu à Roubaix et à Tourcoing n'a pas de lien avec le fait qu'un islamiste radical, parti en Syrie vivre la violence de la guerre, commette des crimes monstrueux à son retour. *(Exclamations sur plusieurs bancs du groupe SRC.)*

Faisant fi de cette analyse, depuis dimanche, de très nombreux médias traitent nos villes comme des laboratoires du radicalisme religieux. *(Mêmes mouvements.)* Il faut le dire, à Roubaix et Tourcoing, comme sur tout le territoire national, de nombreux Musulmans français vivent non pas à côté de la République française mais assimilés à elle. Ils respectent, ils aiment notre pays, comme l'a bien souvent démontré dans notre histoire le sang versé par nos compatriotes musulmans quand il a fallu défendre la France. *(Applaudissements sur de nombreux bancs.)*

L'antisémitisme, monsieur le Premier ministre, est un drame horrible contre lequel il faut lutter sans relâche, partout et toujours. Et nos villes et nos populations refusent les amalgames alors même que, malgré les difficultés sociales et économiques, les citoyens de nos communes, quelles que soient leurs croyances, souhaitent simplement protéger leurs familles et réussir à vivre du fruit de leur travail.

Merci de préciser, avec la solennité que la situation exige, que vous comptez protéger ces populations des fous furieux qui ne respectent ni n'aiment notre pays. *(Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et UDI, ainsi que sur plusieurs bancs du groupe SRC.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Bernard Cazeneuve, ministre de l'intérieur. Monsieur le député, vous avez, avec des mots justes et beaucoup de dignité, exposé la situation de nombre de nos quartiers, confrontés à l'existence sur leur territoire de jeunes qui ont basculé dans l'extrémisme, la violence et le radicalisme. Tourcoing n'est pas la seule ville confrontée à ce problème, il y en a d'autres en France, et c'est bien la difficulté à laquelle nous sommes confrontés.

Je voudrais à mon tour, comme vous l'avez fait, m'incliner devant la mémoire de ceux qui ont perdu la vie au Musée juif de Bruxelles, et dire, comme vous l'avez dit, que ces actes d'une extrême violence, d'une grande barbarie n'ont rien à voir avec l'islam de France, qui est intégré à la République et en partage les valeurs. Il faut se garder des amalgames. Je veux rendre hommage à votre propos pour l'avoir rappelé. (*Applaudissements sur tous les bancs.*)

Je veux également dire très clairement notre détermination à lutter, sans trêve ni pause, contre cette violence, ces meurtres, ce terrorisme. Nous le faisons par le biais d'un plan présenté en conseil des ministres à la fin du mois d'avril et qui fera l'objet d'un débat au Parlement au cours des prochaines semaines. Je présenterai en outre en conseil des ministres, à la demande du Président de la République et du Premier ministre, à la fin du mois de juin, des dispositions législatives en appui à ce plan.

Celui-ci repose sur trois axes : prévenir les départs – c'est important car c'est sur le théâtre des opérations que la violence s'opère – ; démanteler les filières ; accompagner les familles. C'est autour de ces trois axes que nous aurons à débattre au Parlement d'un plan fort, efficace, pour qu'aucune place ne soit laissée à cette violence dans notre pays. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et RRDP.*)

Mme Claude Greff. Et le retour ?

Données clés

Auteur : [M. Gérald Darmanin](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1911

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 juin 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [4 juin 2014](#)